



# DOSSIER D'INSCRIPTION

## PÉRIGORD BAD 2022



PHOTO

### Enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

Taille tee-shirt : XS  S  M  L  XL

Garçon

Fille

Adresse mail :

Téléphone portable :

Club :

N° de licence :

Classement en simple :

### Parent ou représentant légal

Nom :

Prénom :

Père  Mère  Tuteur

Adresse :

Ville :

Code postal :

Adresse mail :

Téléphone portable :

Téléphone domicile :

Téléphone travail :

J'inscris mon enfant au « Périgord Bad 2022 » organisé du 11 au 15 juillet 2021 sur le site du Centre International de Séjour de Montignac (Le bleufond BP8 24290 MONTIGNAC – Tel 05 53 51 80 96 - Responsable Mme Charlou) pour un coût total de 300€ pour les licenciés résidant en Dordogne ou de 360€ si l'enfant est licencié hors département de la Dordogne. Une participation supplémentaire de 42€ est demandée pour l'inscription d'un stagiaire non licencié FFBaD (correspondant au coût de la licence fédérale) auquel s'ajoute la présentation d'un certificat médical autorisant la pratique sportive. Pour ces enfants non licenciés, il est précisé que si l'enfant vit en Dordogne il paiera 300€ et que s'il vit hors du département de la Dordogne il paiera 360€.

Modalité de paiement :

Acompte de 100,00€ versé à l'inscription et au plus tard le 31 mai 2022.

Solde de 200,00€ pour les licenciés résidant en Dordogne à régler en totalité\* au plus tard le 11 juin 2022.

Solde de 260,00€ pour les licenciés hors département de la Dordogne à régler en totalité\* au plus tard le 11 juin 2022 \*  
Pour une demande d'étalement de paiement, merci de vous rapprocher de Xavier Cajot.

Conditions d'annulation :

1/ Le stagiaire ne peut pas venir mais trouve une personne pour le remplacer, il est totalement remboursé des sommes versées.

2/ Le stagiaire ne peut pas venir et n'a personne pour le remplacer, il perd l'acompte de 100€ si il prévient l'organisateur de cette situation entre le 31 mai 2022 et le 11 juin 2022.

3/ Le stagiaire ne peut pas venir et n'a personne pour le remplacer, il perd la totalité de l'inscription une fois le 11 juin 2022 passé.

Mode de règlement : Chèque (à l'ordre du COBAD24)

Chèque ANCV (à l'ordre de l'ALDASAM)

Le règlement est à adresser à :

Comité de Badminton Dordogne - Chez Monsieur Cajot Xavier - « Grézelle » - 24250 Saint Cybranet

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fourni, certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et accepte de payer l'intégralité du séjour m'incombant ainsi que les frais médicaux ou d'hospitalisation éventuels.

Lu et approuvé, le

Signature



# DOSSIER D'INSCRIPTION

## PÉRIGORD BAD 2022



### Règlement intérieur

**ARTICLE 1 :** Il est indispensable de participer à ce stage dans un esprit ludique et de convivialité et ainsi respecter les valeurs véhiculées par le Comité de badminton de la Dordogne : respect, tolérance, esprit d'équipe et convivialité.

**ARTICLE 2 :** La participation aux activités sportives est évidemment recommandée. Pour pratiquer du sport, il convient de respecter quelques règles d'hygiène de vie simple : alimentation adaptée, temps de sommeil suffisant et interdiction de fumer et de boire de l'alcool.

**ARTICLE 3 :** De plus, le Comité de badminton de la Dordogne, en application des dispositions relatives à l'accueil des mineurs rappelle que la consommation d'alcool est interdite et souligne également l'interdiction de fumer (substances licites ou illicites) dans les lieux publics et dans les lieux de stage. Plus généralement, l'organisateur veille à interdire la vente et la consommation de plantes ou substances véneneuses classées comme stupéfiants durant le stage. De même, le régime des sorties est contrôlé et les mineurs s'engagent à respecter les horaires et les règles de vie du Centre International de Séjour de Montignac.

**ARTICLE 4 :** Le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner une mise au point avec les parents ou les représentants légaux et selon le degré de gravité, en cas de faute justifiant un départ immédiat, il pourra être demandé aux parents ou représentants légaux de venir chercher l'enfant. Dans ce cas, aucun remboursement ou avoir ne seront accordés.

**ARTICLE 5 :** En inscrivant un enfant mineur à Périgord Bad 2022, les parents ou les représentants légaux acceptent la mise en œuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé. Le Comité de badminton de la Dordogne dégage toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un stagiaire durant la durée du séjour. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de dommage sur des objets qui ne lui auraient pas été confiés.

**ARTICLE 6 :** Pendant toute la durée du séjour, le stagiaire est sous surveillance permanente de l'organisateur.

**ARTICLE 7 :** La prise en charge des stagiaires par l'organisateur débute le lundi 11 juillet 2022 10h00 dans la cour du Centre International de Séjour et cesse le vendredi 15 juillet 2022 à 17h00 dans cette même cours.

**ARTICLE 8 :** Toute blessure, maladie ou départ volontaire du stagiaire ne donnera lieu à aucun remboursement. L'organisateur se réserve le droit de ne laisser partir le stagiaire qu'à condition que le formulaire de prise en charge de fin de stage du stagiaire soit signé par les parents ou les représentants légaux.

**ARTICLE 10 :** A la fin du séjour, les enfants seront remis aux parents ou aux représentants légaux qu'après que ces derniers aient signé le formulaire de prise en charge de fin de stage.

**ARTICLE 11 :** Ce n'est qu'à l'issue de la fin de stage, soit le vendredi 15 juillet 2022 à 17h00, que les enfants seront autorisés à sortir du Centre ou à quitter le lieu de rassemblement défini par l'organisateur. Seule une demande préalable faite par les parents ou les représentants légaux pourront contrevenir à cette règle.

**ARTICLE 12 :** Dans le cas où l'un des intervenants sélectionné par le COBAD 24, ne pourrait être présent le jour du stage, l'organisateur se réserve le droit de le remplacer par un intervenant suffisamment qualifié de son choix. Il est précisé que dans ce cas de figure, aucun dédommagement ne pourra être demandé à l'organisateur.

**ARTICLE 13 :** Dans le cas où la traditionnelle descente en canoë du vendredi devrait être annulée pour une raison météo (mauvais temps ou hauteur d'eau de la rivière trop élevée pour assurer une descente en sécurité du groupe), l'organisateur se réserve le droit de remplacer cette activité par une autre de son choix. Il est précisé que dans ce cas de figure, aucun dédommagement ne pourra être demandé à l'organisateur.

Lu et accepté, le

Lu et accepté, le

Signature du responsable légal

Signature de l'enfant



# DOSSIER D'INSCRIPTION

## PÉRIGORD BAD 2022



### ATTESTATION D'AISANCE AQUATIQUE

En Centre ou Séjour de Vacances ou en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), la pratique des activités de canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, voile, le radeau et les activités associées, est subordonnée à la production d'une attestation délivrée par une personne titulaire du titre de Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), du Diplôme d'Etat de Maître Nageur Sauveteur (DE de MNS), du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESEN), du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des Activités Aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées. Ce document doit attester de la capacité du pratiquant à effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité en piscine ou sur le lieu de l'activité. Formulaire-type permettant d'attester de la réalisation des épreuves précitées :

#### ATTESTATION

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : .....

Titulaire du diplôme : .....

Diplôme n° ..... Obtenu le : .....

Atteste que le mineur (Nom, Prénom). .....

Né(e) le : ..... et demeurant à : .....

a réussi le test (\*rayer la mention inutile) :

- \* effectuer un saut dans l'eau
- \* réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- \* réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- \* nager sur le ventre sur 20 mètres
- \* franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant (rayer la mention inutile)
- \* effectuer un parcours avec ou sans brassière de sécurité (rayer la mention inutile)
- \* parcours effectué en piscine ou sur le lieu de l'activité (rayer la mention inutile)

Fait le : ..... à :

Cachet et signature.



# DOSSIER D'INSCRIPTION

## PÉRIGORD BAD 2022



5 grammes de plumes,  
des tonnes d'émotion.

### DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) .....

Responsable légal(e) de l'enfant.....

Demeurant à .....

déclare par la présente, donner mon accord au Comité de badminton de la Dordogne pour filmer ou photographier mon enfant à visage découvert et avec sa voix afin, potentiellement, d'être intégré(e) dans un support de communication pouvant être de tous types.

J'autorise le Comité de badminton de la Dordogne à diffuser les images tournées lors du Périgord Bad 2022 et leur accorde tout droit de représentation des images ainsi réalisées.

Faire précéder la signature de la mention « Bon pour accord, lu et approuvé »

Fait à ..... le .....

Signature

### TROUSSEAU

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Vêtements de rechange pour 5 jours.   | <input type="checkbox"/> Basket de jogging + basket pour la descente en canoë. |
| <input type="checkbox"/> 1 Serviette de bain.  | <input type="checkbox"/> Casquette.  |
| <input type="checkbox"/> 1 Serviette de plage.   | <input type="checkbox"/> Vieille basket pour la pratique du canoë.             |
| <input type="checkbox"/> Crème solaire.  | <input type="checkbox"/> Maillot de bain.                                      |
| <input type="checkbox"/> Lunette de soleil.  | <input type="checkbox"/> 1 sac à dos.  |
| <input type="checkbox"/> Tenues de sport (pour 5 jours) : 5 shorts, 12 tee-shirts, 8 paires de chaussettes, chaussures spécifiques salle de sport. |  |
| <input type="checkbox"/> Matériel de badminton (2 raquettes minimum, serviettes pour le bad, bouteille ou gourde).                                 |  |



# DOSSIER D'INSCRIPTION

## PÉRIGORD BAD 2022



### Documents à fournir avec le bulletin d'inscription

- Un certificat d'aisance aquatique indispensable pour la descente en canoë.
- La fiche sanitaire (jointe avec le dossier d'inscription) dûment complétée.
- La liste du matériel nécessaire à emmener lors du séjour dûment complétée.
- Le chèque d'acompte de 100€ libellé à l'ordre du COBAD24.
- Pour les non licenciés FFBaD, un certificat médical autorisant la pratique sportive, le formulaire de prise de licence complété et un chèque de 42€ correspondant au prix de la licence (libellé à l'ordre du COBAD24).
- Le règlement intérieur signé par le responsable légal et l'enfant.
- L'autorisation de droit à l'image complétée et signée.
- Le Projet éducatif et sportif signé par le responsable légal et l'enfant.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, APPELER XAVIER CAJOT AU 06.64.48.36.85  
OU CONTACTER PAR MAIL VIA [badiste24@hotmail.fr](mailto:badiste24@hotmail.fr)**